

fmCh newsletter

Lettre d'informations de la fmCh à ses membres

Un Ombudsmann



Le nom d'ombudsman vient du vieux norrois umbod qui signifie mandat, pouvoir. Au 19e siècle, en Suède, il y avait l'ombudsman du tribunal, qui était responsable de l'application correcte du droit. Dans une fonction quelque peu différente, l'institution «ombudsman» s'est répandue dans toute l'Europe depuis environ 50 ans. Elle a pour mission, après audition des intéressés, de faire office de médiateur et de rechercher des solutions rapides et non bureaucratiques. L'institution fournit aussi des recommandations sur certaines questions d'intérêt général. Ces avis n'ont toutefois pas force de chose jugée. L'ombudsman n'a pas de pouvoirs de décision.

En Suisse, les administrations publiques de la Confédération, des cantons et des communes disposent depuis un certain temps déjà d'un ombudsman dont la désignation officielle est «chargé des questions litigieuses». Cette institution se trouve toujours plus souvent aussi dans des organisations privées telles que des caisses-maladie, des assurances, de grandes entreprises industrielles, des médias etc. L'indépendance s'exprime par le fait que l'ombudsman n'est membre ni de l'autorité, ni de l'administration, ni de la direction, et qu'il travaille en dehors des comités.

La fmCh dispose elle aussi d'un médiateur. Le Prof. Dr méd. Hans Zollinger, Zurich, a exercé cette mission de la fondation de la fmCh à ce jour. Avec beaucoup de circonspection et de finesse, il a assuré la médiation entre les patientes et les patients d'une part, et le corps médical d'autre part.

Une activité importante a été le conseil du service d'expertise extrajudiciaire de la FMH lorsque les personnes exerçant une activité opératoire et invasive étaient concernées. La recherche et la motivation d'expertises appropriées étaient souvent très compliquées.

Avec d'autres collègues médecins de diverses spécialités, il a analysé des expertises choisies, les a synthétisées et pourvues d'un bref commentaire. Elles peuvent être consultées sur le site Internet de la fmCh www.fmch.ch / «Expertises». Ces précieuses conclusions doivent contribuer à éviter des erreurs de traitement. Cette collection d'expertises constitue ainsi un autre outil important pour la qualité des sociétés de discipline médicale ayant une activité opératoire et invasive. Lors d'interventions à des congrès et des journées de formation postgraduée ainsi qu'à l'occasion du cours d'expertise de la SIM (Swiss Insurance Medicine), il a su transmettre ces connaissances par des exemples impressionnants. Nous adressons ici à Hans Zollinger nos plus cordiaux remerciements pour son magnifique engagement.

Après avoir été élu par la fmCh, c'est pour moi un honneur et un devoir de continuer le travail de Hans Zollinger. Dans l'intérêt des patientes et des patients, mais également dans celui du corps médical, je continuerai à évaluer les expertises et à compléter la collection. Comme l'a souhaité la fmCh, à l'avenir, je m'exprimerai aussi régulièrement dans les newsletters sur des questions de responsabilité et des problèmes dans le domaine limite entre la médecine et le droit.

Dr méd. Josef E. Brandenberg, Lucerne

Le nouveau «Moniteur des hôpitaux et cliniques de H+»

Le 27 mai 2013, H+ a lancé le «Moniteur des hôpitaux et cliniques de H+», un nouvel instrument en ligne qui présente les prestations de la branche en général et des secteurs des soins aigus, de la réadaptation et de la psychiatrie en particulier. Le Moniteur présente les prestations de la branche.

[Liens sur le moniteur](#)

Des autres sujets:

- Urban Laffer, le président de la fmCh, se livre à un débat amical avec Monsieur Kilchenmann de l'OFSP sur le sens de publier des taux de mortalité hospitalière.

[Lien \(que en allemand\)](#)

- Dès novembre 2013, l'ancien secrétaire général de la société suisse de chirurgie (SSC), le docteur Jean Biaggi, organise à nouveau son fameux séminaire pour médecins cadres. La date limite d'inscription: 15 août 2013.

www.biaggi-partner.ch

Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse: info@fmch.ch

<http://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh>

Nous vous souhaitons une bonne semaine !

Le secrétariat général de la fmCh

